

**ITU**

**“Séminaire sur les coûts et les tarifs pour le Groupe régional de la Commission d'études 3 pour l'Afrique (SG3RG-AFR)”**

**( Cotonou, Bénin, 8-9 mai 2012 )**

**Tarification des services roaming international: Roaming préférentiel**

**Aminata Dramé**

**Wholesale marketing manager,  
SONATEL, Groupe France Télécom**

**[aminata.drume@orange-sonatel.com](mailto:aminata.drume@orange-sonatel.com)**

# Sommaire

- Introduction
- Roaming préférentiel
- Exemple de Orange Zone
- Orange Zone et surtaxe
- Impacts de la concurrence locale
- Pré requis pour la pérennité d' une offre Roaming préférentiel
- Conclusions et recommandations

# 1. introduction

- Face à une rude concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile, les opérateurs essaient de se différencier par l'innovation et par la compétitivité de leurs tarifs.
- Le Service « réseau unique » n'est en rien inédit , il a été élaboré par certains opérateurs pour répondre commercialement aux besoins des clients voyageurs transfrontaliers d'utiliser, à un coût raisonnable, leur numéro habituel (voire de créditer leur compte prépayé à partir de cartes de recharges locales)=> Roaming préférentiel
- Cependant, au-delà de l'aspect commercial , le Service apporte une contribution décisive au développement du Continent.
- Il facilite la circulation d'informations et plus largement les échanges économiques et sociaux dans les pays de la zone géographique concernée.
- En développant les infrastructures immatérielles de ce type, le Service contribue concrètement au nécessaire renforcement de l'intégration régionale voire continentale.

## 2. Roaming préférentiel

- Politique visant à obtenir une situation de marché communautaire n'imposant plus de discriminations entre les abonnés itinérants et les abonnés locaux
- Pour répondre aux attentes des clients Africains sur des zones où les flux entre les pays deviennent de plus en plus denses, quelques opérateurs proposent à leurs clients une offre sous-régionale à des tarifs très compétitifs pour faire sauter la barrière tarifaire surtout celle de la réception d'appel payante.
- Nécessité de mettre en place des accords préférentiels inter-opérateurs qui puissent stimuler le marché avec des tarifs retail compétitifs.
- Viabilité commerciale assurée que sous certaines conditions d'équilibre économiques et réglementaires,
- De nombreuses disparités dans les réseaux de téléphonie inter opérateurs Africains qui ne peuvent pas donner place à une solution toute faite.

# 3. Exemple de Orange Zone

- Le Sénégal dispose d'une quarantaine de liaisons directes avec les principaux opérateurs internationaux
- Un backbone national et prolongements terrestres vers les pays frontaliers et des interconnexions directes avec tous les pays membres de l'offre orange Zone.
- Cette connectivité directe entre les 6 pays « Orange » (Sénégal, Mali, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire et Niger ) a permis entre autres de contenir les tarifs d'interconnexion à moins de 100 Fcfa sauf pour la guinée Conakry et le Sénégal (impact surtaxe)
- Ce positionnement du tarif d'interconnexion, fortement basé sur ce maillage inter réseaux est maintenant perturbé par la réglementation qui a instauré une surtaxe sur les appels entrants.
- Cette surtaxe a entraîné une augmentation des tarifs de terminaison qui varient maintenant entre 90 et 150 CFA selon les pays.
- Le repositionnement entre autres du tarif MTC: de la gratuité vers une collecte pour rémunérer au moins les charges interco sur les appels.

# 4. Orange Zone et Surtaxe

	EUT HT avant surtaxe	EUT HT après surtaxe
Local/min	150 FCFA	150 FCFA
Home/min	150 FCFA	250 FCFA
International/min	200 FCFA	300 FCFA
Réception (MTC)	Free	110 Fcfa

- Avec la surtaxe, les appels vers Orange Zone passent de 150f à 250f HT(CFA).
- Les appels vers l'international passent de 200f à 300f HT(CFA)
- Les appels reçus sur les autres membres orange zone seront facturés à 110 FCFA (soit 60 pour l'interco+surtaxe 49 ).
- Une taxe ou quote part sur les appels internationaux entrants, lorsqu'elle existe ne permet plus une maîtrise du tarif international et donc de la rémunération des interco entre Opérateurs.
- La réception gratuite des appels était possible car le revenu moyen collecté couvrait l'interco preferentiel.

# 5 .Impacts de la concurrence locale

	Orange Sénégal	Orange Mali	Orange Bissau	Orange Cote D'Ivoire	Orange Niger	Orange Guinée
Local	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	1875 GNF
Home	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	150 FCFA	2500 GNF
International	200 FCFA	300 FCFA	300 FCFA	300 FCFA	300 FCFA	2500 GNF
Réception	0 FCFA (sauf pour la Guinée =60 FCFA)	0 FCFA (sauf pour la Guinée =60 FCFA)	100 FCFA	64 FCFA	75 FCFA	847 GNF
SMS	95 FCFA	95 FCFA	95 FCFA	95 FCFA	95 FCFA	1188 GNF
DATA	105 FCFA/70Ko	105 FCFA/70Ko	105 FCFA/70Ko	105 FCFA/70Ko	105 FCFA/70Ko	1440 GNF/70Ko

- Le concept initial de l'offre: 150 Fcfa pour les appels dans le pays visité et vers Orange zone et réception des gratuite des appels. Aujourd'hui, au sein même du groupe, la grille est complètement transformée par rapport au concept de base.
- Une Concurrence qui poussent les opérateurs à faire des offres illimitées et des bonus sur les recharges. Ces offres destinées aux abonnés nationaux sont utilisées pour appeler des roamers et les operateurs ne pourront plus rémunérer l'interco avec la collecte sur l'appel local (devenue très faible) qui est une composante d'un appel vers un roamer.
- Certaines puces ont également été délocalisées par des « faux roamers » pour se faire appeler à un tarif local.
- Ces mécanismes ont poussé certains opérateurs à facturer la réception d'appels .

# 6. Pre requis pour la pérennité d'une offre roaming preferentiel

- Une parfaite interconnexion entre les pays concernés pour une meilleure maitrise de tarifs d' interconnexion.
- Une cohérence parfaite des tarifs internationaux départ (qui doivent être inférieurs aux tarifs roaming afin d'éviter une cannibalisation de l' international par le roaming et une délocalisation des cartes Sim intra-pays pour des raisons d'opportunités économiques et de fraude.
- Des bonus et/ou offres illimitées non valables pour des puces en roaming (techniquement lourd car suppose la localisation du numéro appelé) pour eviter aux operateurs de payer des taxes d'interconnexion internationale pour des appels facturés au tarif local.
- Une disponibilité de tous les services roaming (Postpaid, Camel et Data) entre tous les opérateurs
- L'interdiction totale de l'USSD call-back.



# 7. Conclusions et recommandations

- Une offre roaming préférentiel est différente du réseau unique car n'impacte nullement sur l'architecture technique des operateurs.
- Une mise en place d' IOT (inter operator tarrif) préférentiels rend le roaming moins coûteux et donc plus accessible aux consommateurs. Ceci entrainera de facto des offres retail de type Orange Zone.
- Une parfaite interconnexion entre les pays concernés
- Pour faire face aux abus et au phénomène des puces délocalisées, un modèle alternatif serait d'appliquer :
  - soit un coût par appel reçu (quelque soit la durée)
  - Soit d'appliquer la gratuite des 2 premières minutes (durée moyenne d'un appel reçu en « vrai roaming ») et que toute minute supplémentaire soit facturée au tarif standard.

mulțumesc

dakujem

شكرا

misaotra

**thank you**

dziękuję

dank u wel

djiere dieuf

asante

gracias

շնորհակալ

merci

Спасибо



# **Questions et commentaires**